

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

18<sup>ème</sup> année - N° 3034 - Mercredi 1er Novembre 2017 - Prix : 200 Fc

ASSISES NATIONALES

## La communauté internationale entre dans la danse



L'émissaire du SG de l'Onu reçu à Beit Salam par le président Azali

**PÊCHE**

**Les pêcheurs sommés de payer  
leur carte professionnelle  
et la licence de pêche**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)



**Pharmacie de garde**

Pharmacie de la capitale Zilimadjou

**Prières aux heures officielles  
Du 1er au 05 Novembre 2017**

Lever du soleil:  
05h 34mn  
Coucher du soleil:  
18h 07mn

Fajr : 04h 23mn  
Dhouhr : 11h 54mn  
Ansr : 15h 22mn  
Maghrib: 18h 10mn  
Incha: 19h 24mn



## SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE

## Formation des agents de l'Aimpsi en perspective de la certification

Une trentaine d'agents de l'aéroport international Moroni Hahaya vient de recevoir leurs attestations d'aptitude. Cela à la suite de leur participation à une formation de 5 jours organisée par un expert comorien, Maamoune Ckakra de la société Crane Aviation.

Du 23 au 27 octobre dernier s'est déroulée à l'aéroport international Moroni Prince Said Ibrahim (Aimpsi) une formation sur l'analyse des écarts sur la mise en œuvre des exigences relatives à la certification des aéroports. Lors de la cérémonie de clôture et de remise des attestations d'aptitude, le directeur général de l'Aimpsi, Yasser Ali Assoumani s'est réjoui de la tenue de cet atelier qui « répond aux exigences relatives à la certification ».

L'objectif de l'atelier est, d'après lui, de permettre à l'entreprise d'avoir une vue détaillée sur le

niveau actuel de mise en œuvre des exigences nationales relatives à la conception, à la certification et à l'exploitation technique et opérationnelle de notre aéroport. Pendant 5 jours, les participants avaient à passer en revue chaque exigence et chaque meilleure pratique pour déterminer si l'établissement s'y conforme ou pas. C'est à partir de ce constat que « nous pouvons recommander les actions correctrices et identifier les niveaux de priorité des différentes actions requises en vue de la mise en conformité des installations techniques ».

L'analyse des écarts est une étape cruciale dans le processus de certification. Une étape où l'on remet tout en cause notamment nos certitudes, une phase où on apprend réellement où nous en sommes pour nous orienter vers la mise en œuvre des actions les plus judicieuses pour répondre aux exigences. À partir de cette analyse, l'Aimpsi pourra aisément



Remise d'attestations aux agents de l'AIMPSI

disposer d'une estimation financière, savoir combien vont coûter les travaux de mise aux normes.

Il est à rappeler que la formation a été assurée par un expert de nationalité comorienne qui travaille dans

une société étrangère du nom de Crane Aviation. « Chakira est avant tout un membre de la famille Aimpsi. C'est ici qu'il a fait ses premières armes avant de travailler à l'international, notamment à l'Oaci, à l'ACI et dans d'autres organisa-

tions internationales du domaine de l'aviation civile. Ainsi, « pour le succès de cet exercice, le choix de la société Crane Aviation n'est pas fortuit », conclut le directeur général.

Ibnou M. Abdou

## ENVIRONNEMENT

## Des cadres formés en Système d'Information Géographique

La vice-présidence en charge de l'environnement en partenariat avec l'Alliance mondiale contre le changement climatique (Amcc) organise une formation sur le Système d'information géographique dans le cadre de la mise en place d'une cartographie liée aux effets du changement climatique. Cette formation a réuni les différentes institutions du secteur.

Des cadres de l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (ANACM), de la sécurité civile, de la direction routière, de la direction

de l'environnement, de la direction de l'urbanisme, de l'Université des Comores et du CNDRS se trouvent actuellement en formation sur le Système d'information géographique. Cette formation rentre dans le cadre de la mise en place d'une cartographie sur les effets liés au changement climatique. « Notre ambition est de former les différents techniciens de différentes institutions pour être aptes à intervenir sur la cartographie des risques naturels mais aussi sur les effets du changement climatique », avance Ahmed Youssouf Abdou, Chef du service SIG à la vice-présidence chargée de

l'environnement.

Selon le formateur, le SIG est un outil extrêmement important pour la gestion de l'environnement qui est aujourd'hui critique face aux effets dus au changement climatique. « Le SIG permet d'appréhender la dimension géographique du changement climatique à travers l'analyse des données satellitaires, des images disponibles et des futures images que les Comores vont acquérir qui sont très précises. Après l'analyse des images, on va pouvoir déterminer quelles sont les zones qui sont plus sensibles au changement climatique et quelles sont celles qui per-

mettent aux écosystèmes d'augmenter la résilience au changement climatique », explique Jerome Courboules, assistant technique de l'AMCC basé au ministère de l'environnement. Cette formation va durer trois jours et consiste à former

les gens de tous les services à l'utilisation des images du SIG et améliorer leur capacité à gérer cette information et devenir autonomes dans la gestion des informations.

Mohamed Youssouf

## AGRICULTURE :

## Vers la certification des produits de rente

Après la réflexion sur l'essor des produits de rente en général, et de l'ylang-ylang en particulier, le projet Acefr table désormais sur la certification.

campagne d'envergure sur la certification des produits de rente, parmi lesquels l'ylang-ylang.

L'objectif est de parvenir à des produits 100% bio. A noter que la formation a été assurée par Lazar Yombi, un consultant international qui séjourne encore au pays pour quelques temps dans le cadre de ce projet.

À l'issue d'une formation du 25 au 29 octobre à l'hôtel Le Retaj, le projet amélioration de la compétitivité des exportations des filières de rente (Acefr) lance à partir du 7 novembre une

TM



Formation sur le système d'information géographique

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

## ASSISES NATIONALES

## La communauté internationale entre dans la danse

*Hailé Menkerios sous secrétaire général de l'Onu a été reçu dans la soirée du lundi par le président de la République. Il était question au cours de cette rencontre qui a duré quelques heures des assises nationales que le pays s'apprête à organiser vers le mois de décembre.*

Hailé Menkerios sous secrétaire général et émissaire spécial du secrétaire général de l'Onu a rencontré le président

de la République dès son arrivée à Moroni. Une visite qui intervient presque un mois après la rencontre de New-York entre le président Azali Assoumani et António Guterres secrétaire général de l'Onu en marge de la 72ème assemblée générale de l'organisation des Nations-Unies. Et qui sera dominée par les assises nationales que le pays s'apprête à organiser très prochainement. D'après la présidence, le fonctionnaire onusien rencontrera durant son séjour à Moroni tous les

acteurs de ce rendez-vous censé faire le bilan des 42 ans d'indépendance des Comores.

« La présence de cet envoyé spécial de l'ONU, moins d'un mois après l'entretien de New York, atteste, si besoin était, que le Président de la République a eu les mots justes pour convaincre la Communauté Internationale de la nécessité d'accompagner les Comores à ce grand rendez-vous républicain des assises nationales voulues par le Mouvement du 11

août », peut-on lire sur le site d'information de Beit-salam, présidence de la République.

A en croire Mohamed Mbechezi chargé de communication de Beit-Salam, le chef de l'État sollicite une implication accrue de l'Onu pour donner une caution internationale à ces assises. « Le président Azali Assoumani veut un accompagnement de l'Onu pour gagner en crédibilité afin de donner aux assises une dimension internationale » dira-t-il. Dans l'agenda de ce représen-

tant spécial du secrétaire général des Nations-Unies à l'Union Africaine une rencontre avec le Mouvement du 11 août, la société civile, les partis politiques et les institutions de la République entre autres. M. Menkerios rencontra le président de la République avant de quitter Moroni le 2 novembre prochain.

**Maoulida Mbaé**

## PÊCHE

## Les pêcheurs sommés de payer leur carte professionnelle et la licence de pêche

*Le secrétaire général de la vice-présidence en charge de la pêche continue de sensibiliser les acteurs de la pêche sur l'importance de payer la carte professionnelle et la licence. Mais jusqu'à maintenant, quelques rares pêcheurs ont payé leurs cartes.*

En début d'année, la vice-présidence en charge de la pêche avait annoncé la mise en place de la carte professionnelle pour les pêcheurs ainsi que la licence. Mais jusqu'aujourd'hui, cette opération peine à évoluer et amène la vice-présidence à intensifier la campagne de sensibilisation. Hier mardi, une énième réunion a été faite à l'endroit des acteurs de la pêche pour les inciter à payer la carte



Youssouf Hamadi le secrétaire général à la vice-présidence chargée de la pêche

professionnelle et la licence. « Les agents dépêchés sur le terrain rencontre des diffi-

cultés dans certaines zones pour le paiement de la carte et de la licence. C'est pourquoi

j'ai appelé les acteurs de la pêche à plus de sensibilisation pour justifier la nécessité

de payer la carte professionnelle », lance Youssouf Hamadi, le secrétaire général à la vice-présidence. Pour cette nouvelle opération, la carte professionnelle est fixée à 5000 FC et la licence varie en fonction de la puissance des embarcations motorisées. Et l'unité de puissance est fixée à 3500 FC. « La carte est permanente et la licence annuelle et renouvelable chaque année », précise-t-il.

La vice-présidence en charge de la pêche ne compte plus lâcher prise. Leurs agents se trouvent actuellement sur le terrain pour inventorier les pêcheurs à travers la carte. « Aujourd'hui nous estimons à 4000 ou 5000 le nombre des pêcheurs en activité. Si on arrive à les faire payer leurs cartes, c'est une avancée pour notre pays

», estime le secrétaire général. Toutefois, leurs agents de terrain n'ont pas la tâche facile dans cette opération, voire même ils sont refoulés par les communes.

« Nous savons que c'est une nouvelle opération. Et on sait qu'on va avoir de la résistance. C'est pourquoi nous continuons la sensibilisation afin de les convaincre », poursuit-il. Et lui d'ajouter que « si ils continuent la résistance, on va passer à la vitesse supérieure. Dépêcher la garde côte pour prendre les mesures qu'il faut ». Le secrétaire général met en garde les communes sous peine de sanction par l'Etat qui réagira.

**Mohamed Youssouf**

## FAIT DIVERS

## Une plainte contre un militaire qui a renversé un enfant

*Abdallah Athoumane dont l'enfant a été renversé par une voiture officielle n'entend pas croiser les bras. Il compte porter plainte contre le chauffeur, un militaire de la garde présidentielle. Il craint que le silence observé face au drame ne soit pas une stratégie d'étouffer l'affaire.*

Abdallah Athoumane n'en revient pas après le renversement de son enfant par une voiture officielle conduite par un militaire dit-il de la garde présidentielle. Cet enseignant d'Anglais dit éprouver un sentiment d'abandon après cet accident qui aurait plongé son fils de deux ans dans un état grave.

« Quant on m'a signalé l'accident, je l'ai trouvé dans un état critique. Du centre militaire, il est

transféré à l'hôpital El-Maarouf (Dubai) où il reprendre ses esprits quelques heures après son admission », a-t-il fait savoir.

M. Athoumane reconnaît une prise en charge d'une journée mais depuis c'est le silence radio, tant du côté de l'armée dont on ignore si la hiérarchie a été saisie que de la part de l'auteur de l'accident. Alors que la victime est toujours gardée en soins intensifs à l'hôpital El-Maarouf.

« On a eu une prise en charge du 25 au 26 et depuis je supporte seul le coût de l'hospitalisation. Je pense que pour eux, l'affaire est réglée, parce qu'il croit que l'enfant est tiré d'affaire », fait-il observer. « Il faut qu'ils sachent que ce n'est qu'un enfant de deux ans et que cet accident pourrait laisser des séquelles », a-t-il ajouté, indiquant qu'il a fallu deux jours pour que le chirurgien

viennne l'examiner.

A noter que l'examen de la radiographie montré à La Gazette/hzk-presse fait état d'une « fracture sans déplacement de l'arc moyen antérieur de k10 gauche. Absence de lésion parenchymateuse ». Pour rappel l'accident s'est produit à Madjadjou un quartier populaire au sud de la capitale. D'après la victime, la voiture ferait une marche arrière quand le chauffeur qui n'a pas vu l'enfant l'aurait renversé. Il sera immédiatement admis au service de santé militaire de Moroni avant d'être transféré à El-Maarouf où il subira une intervention chirurgicale selon le père qui compte déposer une plainte contre le militaire en question.

**Maoulida Mbaé**



Le père de l'enfant renversé sur la route par un militaire

## DÉTOURNEMENT DE FONDS

# Le maire de Bambao Yahari menace de poursuivre le journaliste Nakidine

*Daoudou Soulaïmane, Maire de la commune de Bambao Yahari annonce, dans une conférence de presse qu'il va porter plainte contre Nakidine Hassane. Cet ancien journaliste au quotidien Alfajr est accusé d'avoir publié le 19 octobre dernier, sur son mur Facebook, un article intitulé « une justice à deux vitesses ». Un papier qui accuse le maire de Bambao yahari de détournement de fonds à hauteur 100 millions.*

Le maire de la commune de Bambao Yahari, est déterminé. Daoudou Soulaïmane annonce, dans une conférence de presse tenue lundi dernier, son intention de porter plainte contre Nakidine Hassane. Cet ancien journaliste d'Alfajr aurait accusé le maire, dans une publication sur les réseaux sociaux, de détournement de fonds estimé à 100 millions fc. Selon l'auteur de l'article il s'agit de l'argent provenant de plusieurs sources. Il cite notamment la somme de 13 millions fc retiré d'un compte de la commune ouvert à la banque postale (Snpsf), 40 millions pour la construction d'un barrage contre les inondations octroyés par l'ancien vice-président Mamadou, 13

millions d'un don du Croissant Rouge, 2 millions d'un don du collectif des maires, 8 millions d'apport du village de Vouvouni, suite aux inondations de 2012, 7 millions venant de la diaspora de Paris et 2 millions de Mayotte. D'après lui, il faut ajouter aussi les fonds de la construction de l'hôtel de ville et les cotisations du grand mariage.

« Les chefs des villages sont là, ils peuvent témoigner que ma commune n'a jamais eu cette somme annoncée dans le papier », se défend le maire, devant la presse dix jours après cette publication datant du 19 octobre dernier. Ce jeune maire qui rejette ces accusations devant des chefs de village de sa commune, annonce que depuis 2015 qu'il est entré en fonction, « aucun village de ma commune n'a jamais versé de l'argent. C'est cette année qu'on a initié les taxes locales, pourtant on n'a pas encore commencé à les percevoir », ajoute le maire.

D'après Nakidine Hassane, une plainte des jeunes de la commune de Bambao Yahari accuse le maire de cette commune de détournement de fonds publics. Selon lui toujours, ces jeunes l'accusent de mauvaise gestion, opacité et détournement de fonds allant jusqu'à 100 millions. Et



Daoudou Soulaïmana maire de Bambao yahari se défend devant la presse

le parquet n'a jamais donné suite à cette requête enregistrée sous le numéro 2383/PR/17 du 12/09/17.

« Même si je connais ceux qui sont derrière ces accusations, je vais porter plainte contre Nakidine et c'est à lui de citer ses sources, même s'il m'a déjà révélé ces noms », per-

siste Daoudou Soulaïmane, qui refuserait selon ces jeunes de présenter un bilan depuis qu'il était à la tête de la délégation spéciale jusqu'à son élection. « Ce sont mes prédécesseurs qui ont refusé de faire un bilan puisqu'ils n'ont rien à dire. Mon bilan est connu de tout le monde

même ceux qui sont loin », conclut-il, en ajoutant que ce ne sont pas des jeunes de Bambao Yahari mais plutôt de son propre village. « Ils sont jaloux et ils disent n'importe quoi ».

Ibnou M. Abdou

## CONFLITS TSIDJÉ/SALIMANI :

## Itsandra à la recherche d'un fonds pour l'indemnisation des victimes

*Après la réconciliation entre Tsidjé et Salimani jeudi dernier à Ntsoudjini, le préfet et un député de la région partent aujourd'hui en France pour mobiliser des fonds afin de faire face à la facture de la guerre.*

L'annonce a été faite hier devant la presse par les deux responsables de la région, à savoir le préfet d'Itsandra et le

député d'Itsandra Sud. « Nous allons à Marseille puis à Paris pour 15 jours afin de mobiliser des fonds auprès de la diaspora », a fait savoir le député Tocha Djohar. L'élue d'Itsandra Sud pense savoir qu'un concert de levée de fonds pourrait être organisé à cet effet, en France. Soit dit en passant, les frais de ce voyage sont à la charge des deux émissaires désignés par la commission chargée de ce dossier.

A la question de connaître le montant dont la région a besoin pour la réparation des dégâts causés par le conflit qui opposait les deux localités voisines, le préfet montre que « pour le moment, rien n'est encore établi de manière définitive ». Toutefois, à l'heure qu'il est la facture de la guerre s'élèverait à « près de 180 millions » à en croire Said Djaé, le préfet.

Il tiendra à préciser que cette

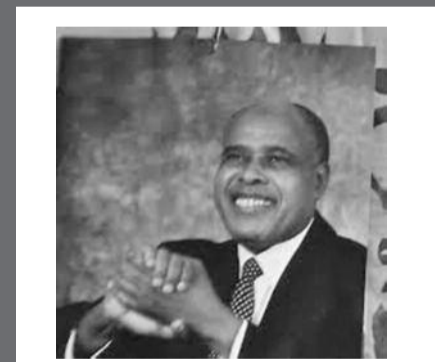
facture pourrait être révisée à la hausse comme elle pourrait être diminuée si, pour le premier cas, les victimes continuent à se manifester. Dans le cas contraire, cela dépen-

drait des huissiers de justice qui auront à confronter leurs constats respectifs.

Toufé Maecha



Le préfet et le député d'Itsandra sud partent à la recherche des fonds d'indemnisation des victimes



### Communiqué

La famille ainsi que les proches de l'ancien président des Comores Mohamed Taki Abdoulkarim, vous prient de bien vouloir prendre part à la **19ème commémoration de la mort de feu Président Taki le 6 novembre 1998**. La cérémonie officielle aura lieu à M'béni Hamahamet, sa ville natale, le **dimanche 5 Novembre 2017 à 16h00, à la place publique**.

Une conférence débat sur sa vie aura lieu le samedi 4 novembre à la place de Chine. Elle sera animée par Ahamada Chanfi dit Fundi Matélo et Mohamed Ali Ali Dia.

La participation de tout un chacun est vivement souhaitée

La commission d'organisation

## LIBRE OPINION

## Entre espoir et interrogations

Avec le Gouvernement AZALI 2, un nouveau Ministre, en la personne de Monsieur Mahmoud SALIM a pris les rênes de la Jeunesse et Sports ; il n'est pas si nouveau que cela, puisqu'il connaît bien la maison en ayant occupé le même poste, toujours sous AZALI, mais cela, il y a bien longtemps.

A peine arrivé aux commandes, que de belles annonces : rencontre avec les Fédérations Nationales le 3 août et 4 septembre 2017 pour dialoguer, aplanir les différends existants entre les uns envers les autres ; afficher son intention d'accompagner les Fédérations dans leurs activités sur financement du RAU ; vérifier avec minutie la situation juridique, légale et représentative des Fédérations, etc... Chiche ! Qui dit Mieux ?

Pas encore finis ! visite de notre Cher Ministre au siège de la Fédération Comorienne de Foot pour affirmer le soutien du Gouvernement à cette discipline et son engagement de l'accompagner. Visite également au siège du Comité Olympique pour reprendre les mêmes déclarations de dynamiser le Sport ; annonce phare prononcée à cette occasion, la mise sur pieds du comité d'organisation

des jeux de 2019.

A lire et à écouter les dires du Ministre, il y a de quoi fonder de grands espoirs ; on se dit : enfin ! Le sport comorien va sortir de l'ombre, de sa léthargie chronique et ouf ! On va souffler ! Est-ce un rêve ? Peut-être ; car sans rêve on dépérit dans le désespoir. Mais la réalité est tout autre !

-Aucune Fédération n'a été jusqu'ici, accompagnée financièrement par le Ministère

-Aucune consultation n'est

amorcée pour l'établissement du budget 2018

-Interdiction aux Fédérations par lettre circulaire de se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire sans que l'on sache pourquoi

-Le Comité d'organisation des jeux est toujours dans les têtes, mais rien de concret

-La commission de médiation pour résoudre les conflits, annoncée par le Ministre, se fait toujours attendre.

Et la liste pourrait s'allonger ;

entre Espoirs et Interrogations donc, la marge se réduit de plus en plus et c'est inquiétant ; à se dire, si le Ministre n'est pas volontairement piégé ou/et court-circuité par ses propres conseillers, « professionnels du sport », aux mêmes postes depuis belle lurette. A méditer, n'est-ce pas!

Moroni le 27 Octobre 2017

**Mohamed SAID MDAHOMA**  
Président Fédération Comorienne de Boxe

## Nos points de vente

Nassib Itsandra  
Nassib volovolo  
Nassib Bacha  
Nassib Kalfane  
Gare du nord  
Chez Kamardine Matelec  
Wadaane coulé  
Hadoudja chez Soroda  
Hadoudja chez Nadi  
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou  
Au paradis du livre

Mag Mrket  
Station Filling  
Librairie A la Page  
Nouveauté  
Bus Place de France  
Karthala chez Tati  
Magasin Mzé Cheik Gobadjou  
Café de la Médine Badjanani  
Said Bacar Djomani

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication et**  
**Rédacteur en chef**  
Elhad Said Omar  
**Rédaction**  
A. Mmagaza  
Maoulida Mbaé  
Al-hamdi Abdillah  
Mohamed Youssouf  
M.I.M Abdou  
Toufè Maecha  
**Chronique Sportive**  
B.M. Gondet  
**Mise en page**  
Abdouchakour Aladi Nourou  
**Secrétaire de rédaction**  
Sanaa Chouzour  
**Responsable commercial**  
Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
Rahamatouallah Youssouf  
**Photographe / Site Web**  
Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## Le RNAP lance le financement des projets pilotes pour la préservation de la biodiversité

Les projets gagnant de l'appel à microprojets pour la préservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté ont été récompensés lors du cocktail dinatoire de la journée Internationale des Nations Unies du 24 octobre 2017.

Cet appel lancé par le Réseau National des Aires Protégées des Comores (RNAP) avec l'appui de la vice-présidence en charge de l'environnement, du PNUD et GEF,

entre dans le cadre de ses activités d'accompagnement des acteurs locaux affectés par la mise en place des 5 Aires protégées, favorisant le développement des activités génératrices de revenus durables dans les villages des parcs Nationaux des Comores.

L'enthousiasme et les idées ne manquent pas chez les jeunes de moins de 35 ans issus des communautés riveraines des

Aires Protégées. Quelque 43 dossiers ont été enregistrés dans le domaine de la conservation de la biodiversité.

6 meilleurs projets ont été sélectionnés à l'issue de la phase finale. Ces projets ont été évalués en fonction d'un certain nombre de critères dont l'innovation, l'impact économique, le niveau d'implication des acteurs locaux, la faisabilité du projet et surtout l'implication des communautés villageoises dans la préservation de la biodiversité.

Les projets gagnants sont :

1. Développement d'une Pêche artisanale sélective, durable et écologique dans la zone du parc marin de shiswani (Anjouan) porté Saba Yichirini Ridjal avec un financement de KMF : 4 250 000
2. Valorisation du site du Trou du Prophète à travers le développement de l'écotourisme porté Houssama DAROUECHE pour le Parc National Mitsahihuli Ndroude avec un financement de KMF : 2 850 000
3. Renforcement du réseau de pépiniéristes de Mohéli porté par Antoine BOUHTANE pour le Parc National de Mwali avec un financement de KMF : 2 600 000
4. Mise en place d'une agence d'éducation environnementale et de développement écotouristique pour valoriser les Parcs Nationaux des Comores présenté par Nassabia DAROUECHE, Irohe Oichili pour un financement de KMF 2 476 000
5. Valorisation des plantes médicinales du Parc Kartala présenté par Mohamed BACAR pour le Parc National Karthala avec un financement de KMF : 2 215 000
6. Mise en place d'une unité de production de miel durable porté par Mohamed Said Ahamed, Parc National Karthala avec un financement de KMF : 2 150 000

En plus du financement, les 6 gagnants bénéficieront d'un coaching technique du Projet RNAP pour la mise en œuvre des projets.

Projet\_RNAP



## FOOTBALL : CHAMPIONNAT RÉGIONAL (D1), DERNIÈRE JOURNÉE

## Face-à-face potentiellement explosif, scores à négocier ?

*L'attention de la communauté footballistique de Ngazidja est focalisée, d'une part, sur le sort de Coin nord et Apache club, actuellement dans la zone de relégation. Et d'autre part, sur les ambitions de Volcan et/ou de Bonbon Djema, leader potentiel. Cet après-midi, les scores, négociés ou mérités, sont déterminants pour les uns et pour les autres.*

Les amoureux du ballon rond de Ngazidja sont impatients. Leur attention est focalisée, à la fois sur la situation des équipes de Mitsamiouli, longtemps joyaux du football de l'Archipel aux îles de la Lune. A l'image d'Alizée fort de Salimani-Hambou et Fc Hantsindzi, Coin nord et Apache club frémissent dans la zone de relégation.

Et d'autre part, sur les ambitions des prétendants au titre de Moroni. Tout comme un trapéziste, le sort de Volcan et de Bonbon Djema flotte sur une très mince fibre. Les résultats de la 22e journée sont déterminants pour les uns et pour les autres. La dernière journée de ce championnat des Comores, phase régionale, s'annonce explosive, exclusivement pour les prétendants au titre.

## Susciter jalousie et controverses

Les dés des adversaires zone relégable sont quasi jetés. Mathématiquement, une plausible victoire de Coin nord et/ou d'Apache club pourrait ne pas

influencer les prévisions : l'un comptabilisera (25 points) et vraisemblablement avec une faible différence de but et, Coin nord (23). Les défaites du week-end dernier auraient compromis la situation des Nordistes et accéléré une chute libre, synonyme d'adieu au championnat de l'élite.

Sauf miracle, ces anciens leaders nationaux marchent sur du fil incandescent. Sans négociation des scores, les statistiques en cours resteront-elles paisibles et intangibles ? « Écoutez, nous sommes déterminés à décrocher le titre régional. Nous allons jusqu'au bout de nos ambitions. Nous sommes conscients qu'un succès de notre part susciterait des jalousies et controverses », déclare un membre du staff technique de Bonbon Djema.

Bm Gondet

## Classement général provisoire

Volcan club de Moroni (43 points, +20)  
 Bonbon Djema de Moroni (43, +19)  
 Elan club de Mitsoudje (39, +17)  
 Jacm de Mitsoudje (37, +10)  
 Ngaya club de Mde (31, +6)  
 Enfants des Comores (27, +1)  
 Étoile du sud (26, +1)  
 Asceji d'Ipvembeni (25, +0)  
 Apache club de Mitsamiouli (22, -12)  
 Coin nord de Mitsamiouli (20, -4)  
 Alizée fort de Salimani-Hanmbu (17, -21)  
 Fc Hantsindzi (12, -23)



Voncan club de Moroni photo d'archive

# ON N' A JAMAIS ÉTÉ AUSSI PROCHE

A PARTIR DU 30 OCT

DES VOLS  
TOUS  
LES JOURS  
ENTRE LES 3 ÎLES

MORONI  
ANJOUAN  
MOHELI

www.flyabaviation.com 7J / 7



www.flyabaviation.com

## La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

## Périodicité :

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
 6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
 12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

## Mode de règlement :

Espèces   
 Chèque  n° \_\_\_\_\_  
 Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,

Signature :

## Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127